

Lancement réussi pour « Loc'annonces », avec plus de 900 demandes déposées

Lancé mi-avril par Anne Hidalgo et son adjoint Ian Brossat, le dispositif « Loc'annonces » rencontre déjà un vif succès : plus de 900 demandes ont été déposées pour la première vague de logements mise en ligne.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Ian Brossat, adjoint à la Maire en charge du logement, ont lancé mi-avril le site internet « Loc'annonces ». Inédit en France, il permet aux demandeurs de logement social de consulter les annonces de logements en voie de se libérer et de postuler à celui qui correspond le mieux à leurs besoins.

Une trentaine d'annonces ont été mises en ligne le jour de son lancement, pour une durée de quinze jours. « Sur cette période, le site a enregistré 41.000 visiteurs uniques et 385.000 pages vues. Plus de 900 demandes ont été déposées. Cet engouement confirme la pertinence de ce dispositif, qui permet aux personnes à la recherche d'un logement d'être acteurs de leur demande », salue Ian Brossat.

Pour candidater sur www.locannonces.paris, il faut être demandeur d'un logement social en Ile-de-France, choisir un logement dont le loyer correspond à ses revenus et dont la typologie correspond à sa situation familiale.

Les annonces sont renouvelées chaque semaine. A l'issue de leur publication, les demandes reçues passent par la grille de cotation, qui permet un classement objectif par ordre de priorité. Les cinq premiers sont ensuite soumis à la commission d'attribution de la Ville de Paris. « Loc'annonces » s'intègre ainsi de façon cohérente dans les dispositifs existants.

Dans un premier, Paris privilégie des logements qui se destinent aux classes moyennes. « Alors que 70% des Parisiens sont dans les critères de revenus qui permettent de candidater à un logement social, beaucoup de ménages des classes moyennes n'en ont pas conscience et s'autocensurent. Loc'annonces leur démontre qu'il existe une offre qui répond à leurs besoins », souligne l'adjoint à la Maire.

Loc'annonces doit aussi permettre de réduire le taux de refus des demandeurs qui se voient attribuer un logement social, qui atteint aujourd'hui les 40%.